

Bilan Mouvement Intra EPS LILLE 2019

Le 14/06/19

La FPMA du mouvement intra-académique s'est tenue le vendredi 14 juin 2019 matin.

18 collègues obtenant une amélioration de leur affectation en FPMA.

18 modifications réalisées au sein de la FPMA par rapport au projet initial soit 10.97% des mutés concernés.

Pendant dix jours, les commissaires paritaires du SNEP-FSU ont fourni un travail approfondi sur le projet de mouvement pour que le droit à mutation de tous soit assuré dans le respect des règles communes, des vœux et barèmes de chacun.

La qualité du mouvement et la satisfaction des demandeurs sont en grande partie déterminées par le nombre de postes offerts au mouvement.

De ce point de vue, le mouvement 2019 conjugue des difficultés par un nombre de postes vacants offerts inférieur aux nombre d'entrants par des mesures de carte scolaire en nombre élevé.

Ainsi, nous sommes intervenus, lors de la préparation, pour que soient injectés dans le mouvement intra 2019, 2 postes susceptibles d'être libérés, 2 postes bloqués stagiaires, participant ainsi à l'amélioration du mouvement. Le vendredi 14 juin 2019, lors de la FPMA EPS, l'administration n'a pas réinjecté de postes mais a déplacé les 2 supports stagiaires permettant ainsi à 2 candidats d'être améliorés dans leur affectation. Nous ne sommes pas totalement satisfaits d'une telle décision car cela prive le mouvement intra d'un nombre conséquent de mutations en établissement.

Le SNEP-FSU et ses élus sont résolus à continuer d'exercer dans les FPM et CAP le contrôle démocratique pour lequel la profession les a mandatés.

Ensemble, soyons déterminés à défendre le paritarisme.

C'est la garantie collective du respect des droits de chacun et de tous, ce que le gouvernement s'apprête à supprimer avec son projet de réforme de la fonction publique.